

# L'ALTERNATIVE

Toute l'actualité | Vos idées | Nos propositions



## Pour nos aînés...

**Mélissa LEEMANS** a déposé une motion (rédigée par **Marie Dandrifosse**, A+) visant à aider les personnes âgées à demeurer chez elles le plus longtemps possible grâce à la revalorisation des métiers annexes.

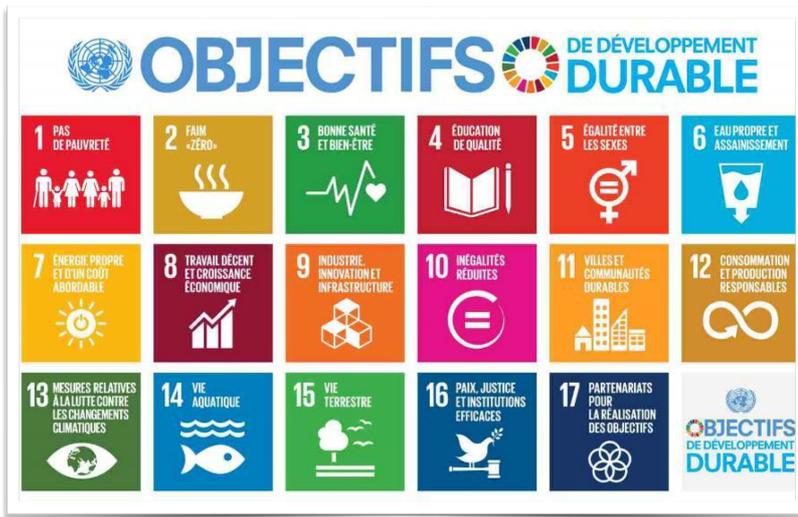
## Seconde main

Au CPAS, **Fabienne DORVAL** (A+) a proposé que les ateliers communaux de l'ancien abattoir soient réservés à un magasin d'économie sociale, c'est-à-dire à une boutique de seconde main plus vaste proposant davantage de meubles.

## Soutenir A+

Devenez ou restez membre Alternative-plus pour l'année 2021, il vous suffira de verser 20€ (ou 10€ pour les étudiants, les pensionnés) sur notre compte : BE35 0689 3250 0837

**Arnaud Fagard**, trésorier



*« Une tempête dans un verre d'eau »... La bourgmestre dit un **NON** catégorique à l'installation de nouvelles toilettes à Spa lors du Conseil communal...*

**Un besoin urgent? La galère pour trouver un petit coin et 125€ d'amende possible...**

Passé d'armes entre **Paul MORDAN** et la bourgmestre au sujet des toilettes publiques, un drôle de combat pour un besoin essentiel qui peut vous coûter 125€ d'amende s'il est assouvi dans un lieu non prévu à cet effet en agglomération. **Philippe HOURLAY** était déjà intervenu sur le sujet lors d'une autre séance du Conseil. Mais rien n'y fait, il n'y aura pas d'installation de nouvelles toilettes publiques modernes, confortables et nettoyées parce qu'il y en a déjà dans la galerie (oui, mais elles fermeront dans trois mois... travaux obligent!), que la Ville est liée à la préposée par une concession et qu'un nouveau fléchage sera placé pour l'indiquer (enfin!). DEUX toilettes vétustes, a plaidé **Paul MORDAN**. Alors qu'il existe des cabines fonctionnelles de trois places avec éviers pour une location de 500€ par mois! Mais est-ce trop demander, dans une ville touristique impactée par le Covid où tous les cafés et restaurants sont fermés et dont les commerçants eux-mêmes réclament la mise en place d'un service efficace, vu qu'ils sont sans cesse sollicités à ce sujet? La préposée des toilettes de la

galerie serait simplement affectée à ce nouvel emplacement, où est le problème, à part qu'elle y travaillerait dans de meilleures conditions et aurait davantage de recettes? Est-ce cohérent de dépenser 8000€ pour la location et éphémère (1 mois!) d'une boule de Noël, mais de refuser de mettre 500€ pour le bien-être des habitants et des touristes à venir, la bonne saison arrivant? On restera sur le statu quo d'une bourgmestre inflexible restée fermée à toute discussion, qui ne semble pas comprendre le désarroi des dames dans certaines situations inconfortables alors qu'elle en est une. Rappelons que se rendre à l'Office du Tourisme pour satisfaire ses besoins est certes commode mais non conforme aux prescriptions sanitaires puisque les toilettes ne sont pas nettoyées après chaque passage et que la pause de 4 minutes entre deux usagers ne saurait en aucun cas être respectée. Pourquoi fermer les toilettes de la rue Schaltin pour «raisons Covid», alors???

### **Rien à déclarer? Pas sûr.**

L'actualité nous abreuve de suffisamment de faits divers sordides (Publifin, aéroport de Liège, les «mains invisibles»...) entachant certains de nos dirigeants, pour qu'on puisse à un moment donné s'interroger sur la transparence de leurs revenus puisqu'il s'agit d'argent public. **Arnaud FAGARD** a demandé d'aller plus loin que les prescriptions légales dans les déclarations de mandats de nos édiles communaux: déclaration des jetons des conseils de police, des intercommunales et des asbl qui reçoivent des subsides de la Commune, et déclaration des montants bruts si il y a mandat dans une société. **Arnaud FAGARD** a réclamé de plus que les invitations d'entreprises apparaissent dans les déclarations pour éviter tous conflits d'intérêts, et demandé qu'en mars-avril, majorité et minorité travaillent sur un projet commun de transparence. Réponse de la bourgmestre: l'administration est surchargée; on en restera donc au minimum légal; cependant, sur base volontaire, les élus ont le droit d'ajouter des déclarations supplémentaires non obligatoires, si l'envie les en prend.

### **Le développement durable: tâchons que cela ne reste pas que des mots.**

Un dossier déposé par l'échevin de l'Environnement en réponse à un appel à projets sur le développement durable a été refusé par la Région wallonne au motif qu'il ne démontrait pas comment la commune, dans son ensemble, était prête à s'engager pour une feuille de route Objectif Développement durable. Ce dossier qui prévoyait la création d'un tiers-lieu à l'ancien abattoir (ateliers communaux prochainement délaissés par le service des Plantations) n'a en effet, a souligné **Frank GAZZARD**, franchi aucune des étapes de la transversalité nécessaire dans ce type de projet: pas de discussion au sein du Conseil consultatif de l'Énergie, de l'Environnement, du Développement durable et de la transition écologique; pas de discussion avec le CPAS dont le PCS remplit pourtant une des missions de base des 17 Objectifs à atteindre, à savoir veiller aux droits fondamentaux de l'alimentation, de l'énergie et du logement décent; et enfin, pas de prise d'avis des citoyens pour connaître leurs attentes et leurs aptitudes à l'engagement. Le tiers-lieu prévu (c'est un espace partagé de coworking, un repair-café, un café intergénérationnel et des ateliers gérés par des artisans et des associations pour la transmission du savoir) est certes un beau projet mais à qui a-t-il été proposé? A personne, et pas en tout cas non plus au Conseil de la Participation citoyenne qui rassemble pourtant les représentants de chacune des associations de Spa (Waux-Hall, quartier du tennis, Vieux Spa, Creppe, Nivezé, Winamplanche) et dont l'échevin de l'Environnement est aussi l'échevin de tutelle... Curieux. Ne saute-t-on pas des étapes nécessaires, ou est-ce admettre que ces conseils, qui ne se réunissent plus depuis belle lurette (le Covid!) ne servent à rien? Un tel projet, par essence citoyen, demande logiquement de partir du «bas », c'est-à-dire des suggestions des habitants, pour remonter

vers nos instances décideuses à travers les différentes structures concernées, et non l'inverse. On travaille encore à l'envers.

### **Or, le développement durable, ça devrait être...**

...un changement nécessaire des modes de consommation et de production dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie et des ressources, ce qui permettrait à la Wallonie de devenir résiliente, de créer des emplois locaux, de diminuer les impacts négatifs sur l'environnement et de générer une prospérité mieux partagée; c'est en tout cas l'objectif de la Stratégie wallonne de développement durable (SWDD), qui suit le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ou « Programme 2030 »), intitulé "Transformer notre monde" adopté le 25 septembre 2015 par les Chefs d'État et de Gouvernement au niveau des Nations unies . Ce programme traduit les priorités en matière de développement durable pour les 15 prochaines années à l'échelle mondiale. Celles-ci vont de la santé et l'éducation à la conservation des écosystèmes, en passant par le travail décent, les modes de production et de consommation durables ou encore la réduction des inégalités au sein et entre les pays. Attendu qu'un des leviers pour réaliser cette transition vers un développement durable se situe aussi au niveau des communes, **Frank GAZZARD** a demandé au Collège d'accentuer les réflexions et les actions en relation avec le développement durable étant donné l'enjeu qu'il représente pour l'avenir. Le Collège a accepté notre demande.

### **Le SOL de Mambaye: un vrai dialogue de sourds...**

Un comptage des véhicules rue de Barisart sera réalisé prochainement en vue de l'élaboration du nouveau SOL de Mambaye. **Frank GAZZARD** a insisté pour qu'il se fasse en période de vacances et de jours fériés, vu l'affluence constatée ces derniers temps dans notre ville, et qu'il soit étendu au boulevard des Guérêts qui va, aucun doute là-dessus, servir de raccourci aux touristes du futur camp de vacances pour éviter la place Verte, un avis que ne semblait pas partager l'échevin de l'Environnement qui s'en est étonné puis a tout compte fait admis que c'était bien possible. Lorsque **F. GAZZARD** a demandé quelle serait l'extrapolation de cette étude par rapport à l'environnement et aux nuisances dues au bruit, entre autres, l'échevin a dit qu'on n'en était pas là, que le SOL ne répondait pas à ce type de questions et que d'autres enquêtes viendraient compléter le dossier plus tard, en ajoutant que le bruit ne posait pas de problèmes jusqu'à présent alors que le domaine de Mambaye était régulièrement fréquenté par des classes vertes, donc pourquoi s'agiter avec ça? Comment peut-on comparer deux contextes de vacances aussi différents: des jeunes encadrés par des moniteurs, dont les heures de coucher sont évidemment réglementées, et des adultes en vacances, bien décidés à faire la fête et à s'amuser? Quoi qu'il en soit, une réunion organisée par la Commune est prévue, avec les auteurs de projets; le citoyen, paraît-il, sera entendu... Affaire à suivre ... de près !

### **Des bâtiments publics en location à des asbl privées... au détriment de nos associations?**

Le premier étage du Centre jeunes a été déserté par le Plan de Cohésion sociale (PCS) revenu dans le giron du CPAS rue Hanster; fort bien: des locaux communaux se libèrent, alors que tant d'associations en manquent et aimeraient déposer leur matériel et organiser leurs réunions quelque part, au prix d'un loyer modeste. Raté: ce sont les Francofolies en manque de liquidités qui vont bénéficier, pour une somme sans doute très modique, de locaux communaux (qui sont donc la propriété de tous), bien pratiques en centre-ville. Est-ce normal? a questionné **Arnaud FAGARD**. Pour la bourgmestre, oui. Elle estime que les associations peuvent s'adresser au Centre culturel pour jouir de salles de réunion, il

## Une appli pour 2021 ou 2024?

Le Collège a souscrit à la demande de **Frank GAZZARD** d'accélérer les démarches dès à présent pour la mise en place d'un logiciel (prévu seulement pour 2024) permettant de mettre en relation les citoyens avec la Commune à propos de soucis rencontrés dans l'espace public.

## Violences faites aux femmes

La motion «Violences faites aux femmes» déposée en janvier par **Mélissa LEMANS** fait son chemin: une réunion de concertation avec le président du CPAS a eu lieu, qui débouchera prochainement sur la mise en œuvre d'actions concrètes. Chères consoeurs, les choses bougent enfin.

## Décharge

Une décharge de classe 3 qui stocke des matériaux issus des différents chantiers en ville a pris forme à la Vecqueterre. **Claude BROUET** a demandé la vérification de son bon fonctionnement.

## Chalets

Les chalets seront désormais gratuits pour les associations.

faut aller s'y renseigner. (Bémol tout de même: oui le Centre culturel octroie la jouissance de salles de réunion occasionnelles; mais bien entendu, le dépôt de matériel ou l'occupation régulière des lieux n'y est pas possible.)

## La petite reine n'est pas reine à Spa

Une prime à l'achat d'un vélo électrique ou pour la transformation d'un vélo classique en vélo électrique pourrait être accordée à la demande de **Frank GAZZARD** qui a insisté sur l'importance des modes de déplacements doux à l'heure actuelle; pourquoi réaliser en effet un réseau points-nœuds et des pistes cyclables en notre ville si l'usage de la bicyclette n'y est pas valorisé? Or cet usage est plus pénible chez nous qu'ailleurs, vu le relief, et un petit coup de pouce (de braquet, plutôt!) serait tout à fait bienvenu. Bonne initiative... reportée à 2022 peut-être, vu les finances de la Ville à cause du Covid. **Frank GAZZARD** a fait remarquer que d'autres communes tout aussi impactées que la nôtre par la crise sanitaire avaient franchi le pas malgré tout, surfant de la sorte sur la vague de la transition écologique.

## Un schéma de développement pluri-communal: pourquoi ?

Pour protéger le territoire spadois et envisager son aménagement de façon globale, en l'occurrence ici, en lien avec le Parc naturel des Sources qui couvre trois communes: Spa, Jalhay, Stoumont, il est essentiel, a rappelé **Frank GAZZARD**, de travailler de conserve; et puisque, lorsqu'on demande à l'échevin des Travaux d'envisager un schéma de développement communal, il répond que ce n'est pas possible parce qu'à cause du Parc Naturel, justement, la commune ne peut pas faire ce qu'elle veut, envisageons dans ce cas de collaborer. Message reçu par la majorité qui prendra contact officiellement avec les communes précitées pour solliciter l'établissement de ce schéma d'aménagement pluri-communal.

## Balayeuse & gros camions

Achat d'une nouvelle balayeuse, d'un nouveau camion porte-conteneur et d'une nouvelle camionnette pour les services communaux: **Claude BROUET** s'est étonné que la Commune ne profite pas des marchés du SPW, moins chers; à quoi il lui a été répondu que ces marchés n'offraient que des véhicules électriques, qui poseraient un problème d'autonomie, et que la Commune n'allait pas jouer au cobaye pour les tester. Les véhicules électriques, c'est pourtant l'avenir, a répondu **Claude BROUET**. Encore un pas manqué vers les objectifs de développement durable pourtant inscrits dans la déclaration de politique communale... (mais très vagues...)